



GESTION des LITIGES SPORTIFS et ADMINISTRATIFS



Réunion du : Restreinte du vendredi 11 octobre 2024

Présidente : Mme Nathalie COCKENPOT -

Présents : MM. Jean Luc BERNARD – Bernard DEJARDIN – Marc TINCHON -

RESERVES ET HOMOLOGATIONS

Les membres de la commission licenciés dans un club, ne participent ni aux délibérations, ni aux votes concernant leurs équipes et celles évoluant dans les mêmes catégories, divisions et groupes que les leurs.

Journées du 28 et 29 septembre

U11M D4 – POULE K

Rencontre N°29553905 : CS AVION (d) – SCF ACHICOURT

1^{er} forfait de SCF ACHICOURT.

CS AVION bat ACHICOURT par forfait 5/0.

Amende de 10€ à ACHICOURT.

Journées du 5 et 6 octobre

COUPE ARTOIS U18

Rencontre N°29747049 : RC LOCON – O. BURBURE

Forfait de O. BURBURE.

LOCON bat BURBURE par forfait 5/0

Amende de 7.5€ à BURBURE.

Rencontre N°9747054 : FC MERICOURT – OS ANNEQUIN

Forfait de OS ANNEQUIN

MERICOURT bat ANNEQUIN par forfait 5/0

Amende de 15€ à ANNEQUIN.

COUPE ARTOIS U15

Rencontre N°29747205 : FC TORTEQUENNE – CS AVION

Forfait de FC TORTEQUENNE.

CS AVION bat TORTEQUENNE par forfait 5/0

Amende de 7.5€ à TORTEQUENNE.

Rencontre N°29747255 : BILLY MONTIGNY CAR. – ES SAINT-LAURENT FEUCHY

Forfait de BILLY MONTIGNY CARABINIERS.

SAINT-LAURENT FEUCHY bat BILLY MONTIGNY CARABINIERS par forfait 5/0

Amende de 7.5€ à BILLY MONTIGNY CARABINIERS

FUTSAL – D1 – POULE A

Rencontre N°29291261 : FESTUBERT MELTING S. – NOYELLES GLT FUTSAL

2^{ème} forfait de NOYELLES GLT FUTSAL.

FESTUBERT MELTING bat NOYELLES GLT FUTSAL par forfait 5/0

Amende de 50€ à NOYELLES GLT FUTSAL.

Match retour à FESTUBERT MELTING.

VETERANS A 8 – POULE C

Rencontre N°28784124 : FC CAMBLAIN CHATELAIN – RC BOURS

1^{er} forfait de RC BOURS.

CAMBLAIN CHATELAIN bat BOURS par forfait 5/0.

Amende de 15€ à BOURS.

Match retour à FC CAMBLAIN CHATELAIN.

U13 D3 – POULE C

Rencontre N°29500690 : FCC CALONNE RICOUART – UC DIVION

3^{ème} forfait de FCC CALONNE RICOUART.

DIVION bat CALONNE RICOUART par forfait 5/0.

Amende de 15€ à FCC CALONNE RICOUART.

U13 D4 – POULE M

Rencontre N°29541101 : FC LILLERS (c) – INT. NORRENT FONTES

3^{ème} forfait de FC LILLERS.

NORRENT FONTES bat LILLERS par forfait 5/0.

Amende de 15€ à FC LILLERS.

COUPE ARTOIS U15

Rencontre N°29747543 : AC NOYELLES GLT – SC AUBIGNY SAVY CAMBLAIN

Réserves techniques de SC AUBIGNY SAVY CAMBLAIN, non confirmées, non appuyées, non recevables.

Résultat acquis sur le terrain : 2/1

Amende de 30€ à SC AUBIGNY SAVY CAMBLAIN.

SENIORS D5 – POULE A

Rencontre N°28864123 : USA LIEVIN (b) – FC HERSIN (b)

Réserves techniques de FC HERSIN, non confirmées, non appuyées, non recevables.

Résultat acquis sur le terrain : 1/0

Amende de 30€ à FC HERSIN.

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District dans un délai de 7 jours (2 jours pour les coupes et les brassages) à compter de la notification officielle ou de la publication de la décision contestée accompagné d'un droit d'appel et des frais de dossier de 110 euros (article 152 des Règlements Généraux du District Artois).

**La Présidente,
Nathalie COCKENPOT.**

**Le Secrétaire,
Marc TINCHON.**

